

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

REGION DE L'EXTRÊME-NORD
DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY

ARRONDISSEMENT DE MAGA

COMMUNE DE MAGA

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHÉ

Téléphone : 696 20 53 86/676 44 42 68



REPUBLIC OF CAMEROUN

Peace – Work – Fatherland

FAR-NORTH REGION
MAYO-DANAY DIVISION

MAGA SUB-DIVISION

MAGA COUNCIL

INTERNAL TENDERS BOARD

Phone : 696 20 53 86/676 44 42 68

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°007/2023/AONO/C-MAGA/CIPM-AI DU 10 MARS 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DU QUARTIER MADIOGO DANS L'ARRONDISSEMENT DE MAGA, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD FINANCEMENT : BIP MINDDVEL, EXERCICE 2023

1. **Objet de l'Appel d'Offres**

Dans le cadre de l'exécution du budget du Ministère de la Décentralisation et du Développement local, le Maire de la commune de Maga lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux d'extension du réseau électrique du quartier Madiogo dans l'arrondissement de Maga, Commune de Maga, Département du Mayo-Danay, Région de l'Extrême-Nord.

2. **Consistance des travaux**

Les travaux comprennent notamment les corps d'état prévu dans le cadre du devis quantitatif et estimatif du projet d'extension du réseau électrique du quartier Madiogo de Maga.

3. **Délais d'exécution**

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (3) mois.

4. **Allotissement**

Les présents travaux sont constitués en un lot unique.

5. **Coût prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **rente millions (30 000 000) francs CFA**

6. **Participation et origine**

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine des travaux d'électrification et ayant réalisé au cours des trois années précédentes des travaux d'électrification dans les délais prescrits.

7. **Financement**

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Décentralisation et du Développement local de l'exercice 2023 sur la ligne d'imputation budgétaire **n°57 27 100 02 541342 523415 821**

8. **Cautionnement provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des

finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **six cent mille (600 000)** de francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

9. **Consultation du Dossier d'Appel d'Offres**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la **Commune de Maga BP : 52 Maga Tél : 690 79 81 00 Fax :** _____ dès publication du présent avis.

10. **Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres**

Le dossier peut être obtenu à la **commune de Maga BP 52 Maga Tél : 696 20 53 86 / 620 65 65 94 Fax :** _____ dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **45 000 [quarante cinq mille]** francs CFA, payable à la Recette Municipale de la Commune de Maga contre quittance.

11. **Remise des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la **Commune de Maga**, au plus tard le **mardi 11 avril 2023 à 12 heures** et devra porter la mention :

"Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

**N°007/2023/AONO /C-MAGA/CIPM-AI DU 10 MARS 2023 pour les travaux d'extension du réseau électrique du quartier Madiogo dans l'arrondissement de MAGA, Département du Mayo-Danay, Région de l'Extrême-Nord
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

12. **Recevabilité des offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. **Ouverture des plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **mardi 11 avril 2023 à 13 heures** par la Commission interne de Passation des Marchés de la **Commune de Maga**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. **Critères d'évaluation**

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission,

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée,
- Non-conformité aux spécifications techniques majeures,
- Le non-respect de 3/4 critères essentiels,
- Absence d'un prix unitaire quantifié,
- Non-conformité du modèle de soumission,

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels.

15. Attribution

Sera attributaire du Marché le Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée **la moins-disante** et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres, présentant une expérience avérée dans le domaine. En outre ce soumissionnaire doit avoir achevé dans les délais l'exécution des travaux d'électrification au cours des deux dernières années.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la **commune de Maga BP: _____ Tél :690 25 52 13 Fax : _____ e-mail : _____**

Maga, le 10 mars 2023

Maire de la commune de Maga,

(Autorité Contractante)



Ampliations :

- MINMAP /DGMI (pour information)
- PREFET MAYO DANAY (pour information)
- SOPECAM (pour publication)
- PRESIDENT/ CDPMMMD (pour information)
- ARMP (pour publication au JDM)
- DRMAP/SMI (pour archivage)
- DDMAPMD/SPM (pour archivage)
- AFFICHAGE /ARCHIVES (pour information et mémoire)